



PAIEMENT PAR INTERNET



Rapide et sécuritaire

Du confort de votre foyer, vous pouvez payer votre compte d'un simple clic !

Chers parents,

N'oubliez pas que le paiement par **Internet** est disponible! Vous pouvez adhérer à ce mode de paiement en tout temps avec les institutions financières suivantes :

Assurez-vous d'utiliser le bon bénéficiaire selon l'institution



CSS RIVIERE-DU-NORD SERVICE DE GARDE



CSS RIVIERE DU NORD - SERVICE DE GARDE



Css De La Riviere-du-nord-service Garde



CSS RIVIERE-DU-NORD SERVICE DE GARDE



C.S.S. RIVIERE DU NORD-SERV GARD



CSS RIVIERE-DU-NORD SERVICE GAR



CSS RIVIERE-DU-NORD SERV GARDE



CSS Rivière-du-Nord-Service de garde



CSS RIVIERE-DU-NORD (GARDE)

Faites votre recherche à l'aide du mot «Nord» ou «Riviere» pour de meilleurs résultats

Numéro de référence :

Le numéro de référence à utiliser pour le paiement se trouve dans un encadré sur l'état de compte des effets scolaires. Le numéro est octroyé **par enfant et diffère d'un parent à l'autre**. Il est important d'utiliser le bon no de référence lors du paiement puisque celui-ci sert à l'émission des relevés fiscaux. Ces derniers sont émis au nom du parent (payeur) en fonction du no de référence utilisé. Il est de votre responsabilité d'inscrire le bon no de référence lorsque vous effectuez le paiement puisqu'aucune modification ne pourra être apportée lors de l'émission des relevés fiscaux.

PAIEMENT PAR INTERNET					
Vous pouvez faire le paiement des frais de service de garde de votre enfant par internet avec la Banque Nationale, les Caisses populaires Desjardins, CIBC, BMO, RBC, la Banque Scotia, la Banque TD, Tangerine ou la Banque Laurentienne. Rendez-vous sur leur site internet puis, entrez le Centre de Services Scolaire de la Rivière-du-Nord, choisissez le libellé CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RIVIERE-DU-NORD (SERV.GARDE) dans le nom du fournisseur. Inscrivez-y le numéro d'identification ci-dessous.					
Père	SG	100456789100456789	Mère	SG	9876543210987654321

Exemple :

*** Veuillez noter que le **numéro de référence est spécifique à un service de garde**. Lors d'un changement de service de garde, un nouveau numéro de référence vous sera attribué. ***

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la technicienne en service de garde de votre école.